



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité,
Bureau des collectivités locales et des élections**

Gap, le 10 MARS 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°05-2026-03-10-00006

Objet : Premier tour des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 –
Modification de l'arrêté préfectoral du 27 février 2026 fixant les listes candidates
dans les communes des Hautes-Alpes

Le préfet des Hautes-Alpes

VU le code électoral et notamment le livre 1^{er}, titre IV, chapitres II et III ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

VU les déclarations de candidatures enregistrées en préfecture des Hautes-Alpes et en sous-préfecture de Briançon du jeudi 5 février 2026 au jeudi 26 février 2026 ;

VU le tirage au sort déterminant le rang des listes pour l'attribution des emplacements d'affichage, effectué pour chaque commune en préfecture des Hautes-Alpes le vendredi 27 février 2026 à 14 heures ;

VU l'arrêté préfectoral n° 05-2026-02-27-00009 du 27 février 2026 fixant les listes ayant déposé leur candidature dans les communes des Hautes-Alpes, pour le premier tour des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 ;

VU les demandes de rectification de listes candidates ;

CONSIDÉRANT que l'annexe de l'arrêté du 27 février 2026 précité doit être modifiée pour prendre en compte ces rectifications ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les listes candidates dans les communes des Hautes-Alpes au premier tour des élections municipales et communautaires, qui se déroulera le 15 mars 2026, sont précisées dans l'annexe au présent arrêté.

Article 2 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 05-2026-02-27-00009 du 27 février 2026.

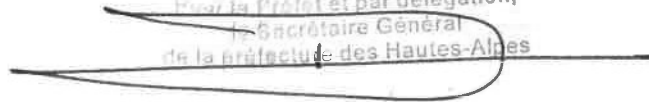
Article 3 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes et la sous-préfète de Briançon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Alpes et communiqué aux maires des communes des Hautes-Alpes.

Les maires devront afficher cet arrêté et la partie de l'annexe concernant leur commune, aux emplacements habituels d'affichage. Ces documents devront également être affichés dans tous les bureaux de vote et déposés sur la table de vote de chacune des communes.

Le préfet,

Pour la Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture des Hautes-Alpes



Benoît ROCHAS

05 - Hautes-Alpes / Gap (052)

05036 - Châteauroux-les-Alpes

Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus

1 AGIR AUJOURD'HUI, ENGAGÉS POUR DEMAIN

	Candidat au conseil communautaire
1 M. BARRAL Jean-Marie	OUI
2 Mme TOKARSKI Natacha	
3 M. ELZEARD Didier	
4 Mme ROUX Noëlle	OUI
5 M. BARTHALAIS Yves	OUI
6 Mme NANS Laurence	
7 M. CALIZZANO Nicolas	
8 Mme VANDAMME Marie-Anne	
9 M. POJER Patrick	
10 Mme DEHOUCK Carla	
11 M. SORBIERE Rudy	
12 Mme CERUTTI Mariline	
13 M. BONNABEL Daniel	
14 Mme BAZIN-MERY Brigitte	
15 M. NÉRÉ Lucas	
16 Mme NORBERT Joëlle	

2 UNISSONS NOS DIFFERENCES

Candidat au conseil communautaire

- 1 M. FORTOUL Jean-Michel
- 2 Mme LORRAIN Delphine
- 3 M. SARTON Maxime
- 4 Mme DI VINCENZO Antonella
- 5 M. ZIMMERMANN Denis
- 6 Mme GARCIN Laury
- 7 M. TROUCHE Raymond
- 8 Mme FROMENT Lydie
- 9 M. BAJON Fabien
- 10 Mme ALVERNHE Marion
- 11 M. GENSUL Guillaume
- 12 Mme FRIH Nawel
- 13 M. VANHOUTTE Pieter
- 14 Mme BLANDO Valérie
- 15 M. GAY Denis
- 16 Mme COMTE Cindy

OUI
OUI
OUI

3 CHÂTEAUX AVEC VOUS

Candidat au conseil communautaire

- 1 Mme RIGNON Lydie
- 2 M. BRENIERE Julien
- 3 Mme PALMARINI Isabelle
- 4 M. BAYARD Hervé
- 5 Mme ANTHOINE Lucie
- 6 M. BETH Thomas
- 7 Mme DAUGE Mélina
- 8 M. GOURCEAUX Pascal
- 9 Mme ABRARD Bénédicte
- 10 M. DAUBERT Jean-Jacques
- 11 Mme MATHIEU Gaëlle
- 12 M. LE LONG Jérôme
- 13 Mme ROSTAN Clara
- 14 M. CHEVALIER Sylvain
- 15 Mme JUHEN Marine

OUI
OUI
OUI